

L'observatoire national du covoiturage dévoile ses nouveaux chiffres : infographie, classement, décryptage...

Avec le lancement du « plan national covoiturage du quotidien », les statistiques de janvier sont très attendues pour dresser un état des lieux de cette pratique en France.

L'observatoire national du covoiturage du quotidien vient de dévoiler ses nouveaux chiffres. Rattachée au ministère des Transports, la plateforme agrège chaque mois les données de 23 opérateurs de covoiturage et fait donc figure de référence.

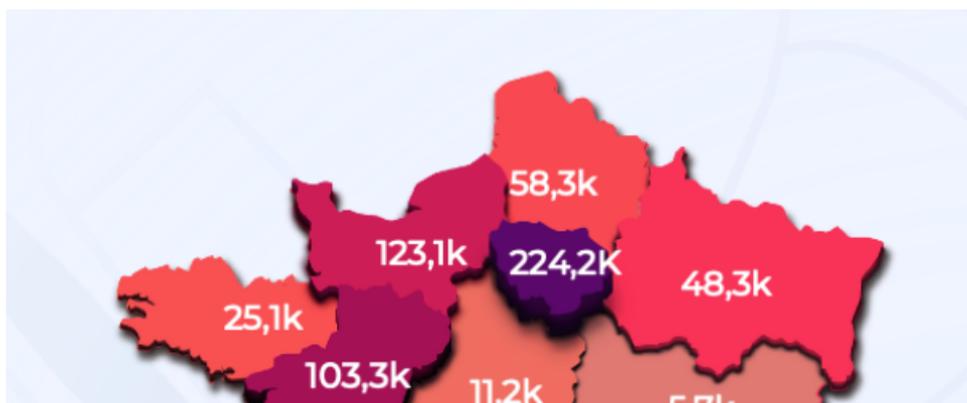
Voici le décryptage des principaux résultats avec des infographies, des classements, les principaux chiffres à retenir et leurs limites.

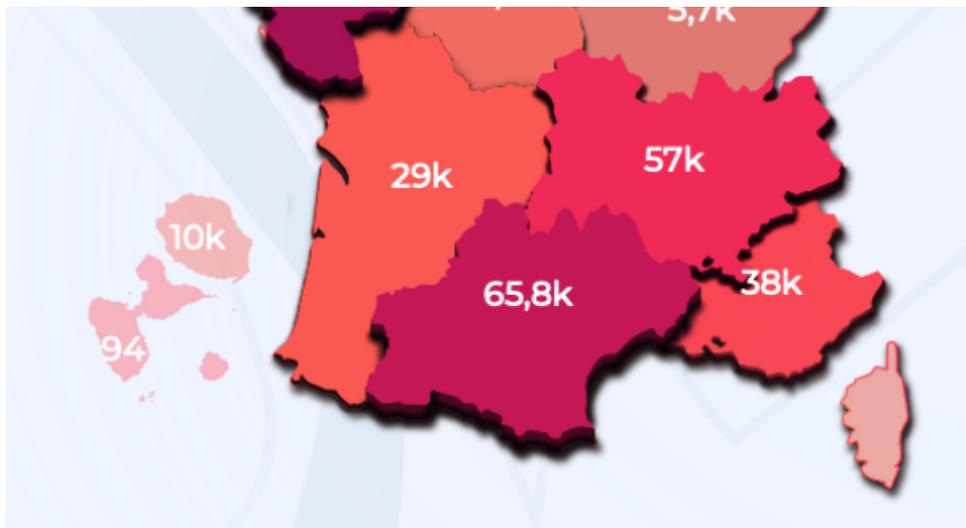
De fortes disparités régionales : l'Île-de-France domine largement tandis que de nombreux territoires ruraux restent à la traîne

La Région Île-de-France arrive très largement en tête dans le classement des régions de France qui covoiturent le plus, devant la Normandie, les Pays de la Loire et l'Occitanie.

A l'inverse, de nombreux territoires plus ruraux restent en queue du classement.

Il est frappant de constater l'ampleur des disparités. La prime covoiturage versée aux nouveaux conducteurs n'a donc pas pour l'instant permis à ces territoires de rattraper le retard. Le fonctionnement du covoiturage domicile – travail par « effet de réseau » pourrait au contraire amplifier son accélération là où il existe déjà un nombre critique d'utilisateurs et de trajets disponibles.





(Les chiffres représentent le nombre de covoiturages réalisés au sein de chaque région en janvier 2023. Infographie réalisée par [Karos](#) à partir des données de l'observatoire national du covoiturage du quotidien.)

Le covoiturage du quotidien reste ultra-minoritaire même si son développement est très encourageant

Certes, le nombre de covoiturage bat un record puisqu'il atteint **783 721 en janvier 2023** contre 666 416 en novembre 2022, soit une augmentation de **+17,6%** (*).

(*) il serait trompeur de calculer cette hausse en comparant avec les chiffres de décembre, ces derniers étant mécaniquement en repli à cause des vacances scolaires de fin d'année.

Ce mode de déplacement via les applications spécialisées ne dépasse donc pas les 40 000 par jour à comparer aux millions de déplacements quotidiens en voiture (autosolisme) ou dans les transports en commun.

Son accélération est encourageante et il convient de reconnaître que la prime du gouvernement participe à ce début de succès. Il est néanmoins un peu tôt pour pouvoir parler d'une « explosion » de cette pratique.

Les chiffres en trompe-l'œil du covoiturage domicile – travail ?

Pour apporter un regard critique sur ces chiffres, plusieurs interrogations se posent également concernant les territoires où l'on covoiture le plus, à savoir la Région Île-de-France d'une part et d'autre part des métropoles régionales qui subventionnent très fortement le covoiturage.

En Île-de-France : l'impact des grèves des transports à répétition

En Ile-de-France, une partie des trajets en covoiturage s'explique par l'**impact des grèves de transport** à répétition. Ces événements entraînent en effet un **report d'utilisateurs de transports publics** vers le covoiturage, de manière ponctuelle. Ile de France Mobilités rémunère de manière plus attractive le covoiturage (4,5 € par trajet minimum) pour pallier à l'absence de transport en commun.

Le cas des métropoles qui subventionnent très fortement le covoiturage

En plus de la prime covoiturage depuis le 1^{er} janvier, certaines métropoles voient le nombre de covoiturage dopé par un fort subventionnement.

Les chiffres montrent une nette corrélation entre le nombre de covoiturages et le niveau de subventionnement : ce dernier peut aller d'une prise en charge partielle du coût du trajet jusqu'à une prise en charge totale, rendant le trajet complètement gratuit pour le passager.

Mais cette politique du « tout-subventionnement » est-elle durable pour les finances des collectivités locales ? Comment trouver le juste équilibre ?

Les entreprises et les campus étudiants : les grands oubliés des chiffres du covoiturage du quotidien ?

Contrairement au covoiturage de longue distance, le covoiturage de courte distance nécessite des partenariats avec les entreprises et les campus étudiants pour se développer de manière pérenne.

Au-delà du subventionnement de la collectivité, la mobilisation conjointe d'employeurs autour d'une plateforme de covoiturage peut développer considérablement la pratique. C'est le cas à Toulouse où des dizaines d'employeurs (Airbus, ATR, Safran, Irrijardin, ASEI...) développent eux-mêmes le covoiturage et font de la ville rose l'une des métropoles qui covoiture le plus en France.

L'utilisation du Forfait Mobilité Durable, qui permet à un employeur de financer les trajets à vélo ou covoiturage de ses collaborateurs, serait donc un indicateur pertinent à suivre pour analyser le développement du covoiturage du quotidien.

Pour mieux comprendre et décrypter les données du covoiturage domicile - travail

L'observatoire est-il le seul à fournir des données pertinentes sur le covoiturage de courte distance ?

L'observatoire national du covoiturage du quotidien est la source pertinente lorsqu'il s'agit d'agréger les données de tous les opérateurs. C'est le cas notamment pour évaluer le nombre total de covoiturages de courte distance, son évolution précise et les classements par territoire.

L'outil est par ailleurs très bien conçu puisqu'il permet de manière dynamique d'extraire des chiffres et de visualiser des graphiques en sélectionnant les périodes et les territoires.

Pour accéder au tableau de bord (graphiques), rendez-vous [ici](#). Des chiffres plus détaillés sont également présents [ici](#).

Dans quelle mesure les applications de covoiturage de courte distance peuvent-elles apporter des données complémentaires ?

Les applications de covoiturages possèdent des données en temps réel alors que celles de l'observatoire ne sont mises à jour que le 8 du mois environ pour les chiffres du mois précédent. Les tendances seront donc détectées plus tôt par les applications (ex : pics d'usages lors des journées de grève des transports, pendant la pénurie de carburant...).

Par ailleurs, les plateformes de covoiturage possèdent des données bien plus riches et plus précises sur les utilisateurs, les véhicules, leurs géolocalisations, leurs usages, leurs interactions...

Chez [Karos](#), leader européen du covoiturage domicile-travail, un tiers de l'effectif sont dédiés à la production et l'analyse de données de covoiturage.

N'hésitez pas à contacter un expert Karos pour comprendre les tendances du mois de novembre sur le covoiturage.

Pour en savoir plus sur les chiffres du covoiturage domicile-travail :

Contactez directement l'observatoire national du covoiturage :

<https://covoiturage.beta.gouv.fr/nous-contacter/>

